MÉDIATHÈQUE

Guide de mise en œuvre du plan d'action conjoint "Une seule santé" à l'échelon national

Nature et Santé Santé-Environnement

Mots clés
one health

Le guide de mise en œuvre du Plan d'action conjoint « Une seule santé » (PAC) à l'échelon national fournit des conseils pratiques sur la manière dont les pays peuvent adopter et adapter le PAC afin de renforcer et soutenir l'action « Une seule santé » au niveau national.

S'appuyant sur la théorie du changement du PAC, le présent guide décrit trois volets et cinq étapes clés pour la mise en œuvre du PAC à l'échelon national :

• Volet n° 1 - Gouvernance, politique, législation, financement et sensibilisation

• Volet n° 2 - Développement organisationnel et institutionnel, mise en œuvre et intégration sectorielle

• Volet n° 3 - Données, éléments probants, systèmes d'information et échange de connaissances

L'approche par étapes comprend les éléments suivants :

1. L'analyse de la situation, y compris le recensement des parties prenantes et l'examen des résultats de l'évaluation existante
2. La mise en place/le renforcement d'un mécanisme national de coordination plurisectorielle de l'initiative « Une seule santé »
3. La planification de la mise en œuvre, y compris la hiérarchisation des activités et l'optimisation des ressources
4. La mise en œuvre des plans d'action nationaux « Une seule santé »
5. L'examen, le partage et l'intégration des enseignements tirés de l'expérience

[d'après résumé éditeur]

Découvrir le livre

https://iris.who.int/handle/10665/380051

Mise à jour de cette page :
16/01/2025

Ressources pour comprendre et transmettre

Format :
Livre

Année :
2024

Editeur :
OMS